

## **01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Etchemins, tenue le mercredi **14 mars 2018**, à **20h00**, à la salle du Conseil de la MRC des Etchemins sise au 1137 Route 277, à Lac-Etchemin, et à laquelle sont présents les membres suivants du Conseil à l'ouverture de la séance :

Camil Turmel (Lac-Etchemin)  
Martine Boulet (Saint-Benjamin)  
Adélard Couture (Saint-Camille)  
Réjean Bédard (Saint-Cyprien)  
Denis Laflamme (Saint-Luc)  
Guylain Turcotte (représentant de Saint-Prosper)  
Joey Cloutier (Saint-Zacharie)  
Christian Chabot (Sainte-Justine)  
Hector Provençal (Sainte-Rose)  
Denis Boutin (Sainte-Sabine)

Et/ou sont absents à cette séance:

Lucie Gagnon (Saint-Louis)  
Marielle Lemieux (Saint-Magloire)  
René Allen (Sainte-Aurélie)

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Couët, préfet.

Monsieur Donald Couture, maire suppléant de Sainte-Aurélie est présent en remplacement de Monsieur René Allen.

Monsieur Steve Lapointe, maire suppléant de Saint-Magloire est présent en remplacement de Madame Marielle Lemieux.

Monsieur Claude Roy, maire suppléant de Saint-Louis est présent en remplacement de Madame Lucie Gagnon.

Monsieur Luc Leclerc, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de l'assemblée. Monsieur Martin Roy, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, est aussi présent.

Après avoir constaté le quorum de cette assemblée, le préfet, Monsieur Richard Couët, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**2018-03-01**

## **02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le préfet demande si des membres du Conseil souhaitent ajouter des sujets au projet d'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD ,

ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après en laissant le varia ouvert :

- 01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 02 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER, ET SUIVI**
- 04 - COMPTES RENDUS DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 28 FÉVRIER, DU 7 MARS ET SUIVI**
- 05 - RENCONTRE(S)**
- 06 - ANALYSE DE PROJET(S)**
- 07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE**
- 08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
- 09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES**
- 10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL**
  - 10.01 - Projets locaux**
    - 10.01.01 - Municipalité Saint-Magloire**
    - 10.01.02 - Municipalité Saint-Magloire**
  - 10.02 - Projets régionaux**
- 11 - RATIFICATION RÉOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**
- 12 - AFFAIRES COURANTES**
  - 12.01 - Intervention du préfet**
  - 12.02 - Rapports financiers de la MRC des Etchemins 2017**
  - 12.03 - Plan de relance de la MRC des Etchemins**
  - 12.04 - Plan de relance de la MRC des Etchemins**
  - 12.05 - Plan de relance de la MRC des Etchemins**
  - 12.06 - Plan de relance de la MRC des Etchemins**
  - 12.07 - Plan régional des milieux humides et hydriques**
  - 12.08 - Groupe Espérance et Cancer**
  - 12.09 - Bibliothèque et Archives nationales**
  - 12.10 - Formulaire de demande de permis / certificat**
  - 12.11 - Emploi-Québec**
  - 12.12 - Fédération québécoise des municipalités (FQM)**
  - 12.13 - La Mutuelle des municipalités du Québec**
  - 12.14 - Sécurité incendie de la MRC des Etchemins**
  - 12.15 - Sécurité incendie de la MRC des Etchemins**
  - 12.16 - Fondation du Centre-jeunesse Chaudière-Appalaches**
  - 12.17 - SIMDUT (Identification des produits dangereux)**
  - 12.18 - Symposium arts et rives**
  - 12.19 - Département des ressources humaines**
  - 12.20 - Service d'ingénierie civil**
  - 12.21 - Festival Chasse et Pêche de Saint-Louis-de-Gonzague**
- 13 - ADMINISTRATION**
  - 13.01 - Liste des comptes à payer**

**13.02** - État des encaissements et déboursés

**14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS**

**14.01** - Municipalité de Lac-Etchemin

**14.02** - Cabinet du premier ministre

**14.03** - Moulin La Lorraine

**14.04** - Denis Beaulieu

**14.05** - Ministère de la Sécurité publique

**14.06** - Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté des Etchemins (GRAP)

**14.07** - Présentation et offre de service

**14.08** - Ministère des Transports

**14.09** - Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague

**14.10** - Cabinet du premier ministre et Union des municipalités du Québec (UMQ)

**14.11** - Ministère de la Sécurité publique

**15 - SUJETS DIVERS**

**16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

**17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2018-03-02**

**03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 FÉVRIER, ET SUIVI**

CONSIDÉRANT QU'il y a dispense de faire lecture des procès-verbaux en vertu du règlement #025-89;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont reçu une copie du procès-verbal et que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER, MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 février soit et est adopté et signé tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**04 - COMPTES RENDUS DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 28 FÉVRIER, DU 7 MARS ET SUIVI**

Comptes rendus déjà transmis avec l'avis de convocation.

**05 - RENCONTRE(S)**

Aucune rencontre.

## **06 - ANALYSE DE PROJET(S)**

Aucun projet.

## **07 - INTERVENTION OU DOSSIERS DU DÉE - CIE**

Aucun sujet.

## **08 - DOSSIERS EN AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

Aucun dossier.

## **09 - AUTRES RAPPORTS DE COMITÉS, RENCONTRES ET COLLOQUES**

Monsieur Denis Boutin, maire de la Municipalité de Sainte-Sabine fait rapport d'une rencontre concernant les matières putrescibles lors d'une réunion du Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC de Bellechasse. (CGMR)

## **10 - DOSSIERS DU PACTE RURAL**

Dépôt du compte-rendu de la réunion du Comité technique sur la ruralité tenue mercredi, le 28 février dernier.

### **10.01 - Projets locaux**

2018-03-03

#### **10.01.01 - Municipalité Saint-Magloire**

#### **Électrification du pavillon et acquisition d'un motoculteur Jardin Entre Ciel & Terre : Municipalité de Saint-Magloire.**

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE  
BOULET,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Magloire et devant être imputé à l'enveloppement financière de la Municipalité de Saint-Magloire soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit Comité.

**Somme demandée: 2 885,00\$**

**Coût du projet: 3 606,00\$**

*Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC des Etchemins pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 2 885,00\$ à la Municipalité de Saint-Magloire pour Électrification du pavillon et l'acquisition d'un motoculteur Jardin Entre Ciel & Terre. Le*

*versement de cette somme se fera à même l'enveloppe budgétaire 2015-2016 et 2017-2018 disponible pour la Municipalité de Saint-Magloire.*

QUE le préfet, Monsieur Richard Couët, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2018-03-04**

### **10.01.02 - Municipalité Saint-Magloire**

#### **Signalisation des rues: Municipalité Saint-Magloire.**

CONSIDÉRANT l'étude du dossier et la recommandation du Comité technique sur la ruralité;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE le projet suivant déposé par la Municipalité de Saint-Magloire et devant être imputé à l'enveloppement financière de la Municipalité de Saint-Magloire soit accepté selon les conditions et recommandations formulées par le Comité technique telles que présentées à l'extrait suivant du rapport dudit Comité.

**Somme demandée: 11 600,00\$**

**Coût du projet: 14 465,00\$**

*Suite à l'étude du dossier soumis, les membres du Comité technique conviennent de formuler une recommandation positive au Conseil de la MRC des Etchemins pour l'octroi d'une somme ne devant pas excéder 11 600,00\$ à la Municipalité de Saint-Magloire pour Signalisation des rues. Le versement de cette somme se fera à même l'enveloppe budgétaire 2017-2018 et 2018-2019 disponible pour la Municipalité de Saint-Magloire.*

QUE le préfet, Monsieur Richard Couët, et le directeur général, Monsieur Luc Leclerc, soient et sont autorisés à signer, au nom de la MRC des Etchemins, le protocole d'entente devant intervenir pour la réalisation de ce projet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **10.02 - Projets régionaux**

Aucun projet.

### **11 - RATIFICATION RÉSOLUTIONS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Aucune résolution.

### **12 - AFFAIRES COURANTES**

### **12.01 - Intervention du préfet**

Monsieur le préfet présente les dossiers prioritaires actuels.

**2018-03-05**

### **12.02 - Rapports financiers de la MRC des Etchemins 2017**

Dépôt et adoption des rapports financiers et des états financiers 2017 présentés par Monsieur Claude Arguin de la firme comptable Blanchette & Vachon.

Monsieur Claude Arguin, de la firme Blanchette Vachon, dépose et procède à la présentation du rapport des vérificateurs et des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CAMIL TURMEL,  
ET RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins approuve le rapport des vérificateurs et les rapports financiers tels que préparés par la firme Blanchette Vachon pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2017;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Luc Leclerc, soit et est autorisé à signer ces rapports financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, et à en transmettre copie au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2018-03-06**

### **12.03 - Plan de relance de la MRC des Etchemins**

Dossier Éco Parc du Lac-Etchemin (aide financière pour le projet no 058 du FARR).

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier et les recommandations des membres du Comité administratif;

CONSIDÉRANT QUE la somme de quatre cent cinquante mille cent quinze dollars (450 115.00 \$), mentionné au tableau ci-bas, provient du programme gouvernemental intitulé "Fonds d'appui au rayonnement des régions";

CONSIDÉRANT QUE la somme mentionnée a été acceptée par le MAMOT et doit être engagée obligatoirement avant le 31 mars 2018, faute de quoi le montant accordé sera périmé à cette même date;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,  
ET RÉSOLU

Que les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins réservent et confirment une somme de cent cinquante mille dollars (150 000,00\$) pour l'année 2017 et cent cinquante mille dollars (150 000,00\$) pour l'année 2018 en provenance du fonds du Plan de

relance des Etchemins.

Voir tableau ci-dessous pour le financement du projet en question.

<b>Description</b>	<b>Coûts</b>
Installation d'une piscine à vagues	991 600\$
<b>Total</b>	<b>991 600\$</b>

<b>Financement</b>	<b>Montant</b>	<b>Confirmé</b>
MAMOT - FARR	450 115\$	oui
Corporation Éco-Parc des Etchemins	166 485\$	oui
Desjardins	75 000\$	oui
Municipalité Régionale de Comté des Etchemins (Entente sectorielle sur la relance économique)	300 000\$	oui
<b>Total</b>	<b>991 600\$</b>	

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-03-07

#### **12.04 - Plan de relance de la MRC des Etchemins**

CONSIDÉRANT l'entente sectorielle de développement pour la relance économique du territoire des Etchemins intervenue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation des territoires (MAMOT) et la MRC;

CONSIDÉRANT QU'il y a obligation de former un comité spécifique à la gestion de la dite entente, qu'il y a également lieu d'ouvrir un nouveau compte bancaire pour ses opérations;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE JOEY CLOUTIER,

ET RÉSOLU

QUE le comité de gestion responsable de l'entente sectorielle et du cadre de gestion du Plan de relance économique du territoire, soit et est formé des mêmes personnes que celui qui compose le comité administratif de la MRC soit: Madame Marielle Lemieux (maire de Saint-Magloire), Madame Martine Boulet (maire de Saint-Benjamin), Monsieur Richard Couët (préfet de la MRC), Monsieur Hector Provençal (maire de Sainte-Rose) et M. Camil Turmel (maire de Lac-Etchemin);

QU'un nouveau compte épargne avec opérations soit ouvert à la Caisse populaire Desjardins de Lac-Etchemin;

QUE le directeur général de la MRC, Monsieur Luc Leclerc, ou le directeur général adjoint, Monsieur Martin Roy, soient et sont autorisés à signer tous les documents requis pour l'ouverture du compte mentionné ci-haut;

QUE les signataires des effets bancaires soient et sont les mêmes personnes déjà autorisées au compte portant le folio 302 661 à la Caisse Desjardins;

QUE les signataires sont: Monsieur Richard Couët (Préfet), Madame Marielle Lemieux (Préfète suppléante), Monsieur Luc Leclerc (directeur général) et Monsieur Martin Roy (directeur général adjoint).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **12.05 - Plan de relance de la MRC des Etchemins**

Adoption du cadre de gestion du plan de relance de la MRC des Etchemins.

Dossier reporté à une séance ultérieure.

#### **12.06 - Plan de relance de la MRC des Etchemins**

Dépôt de documents:

Municipalité de Sainte-Sabine;

Municipalité de Sainte-Justine;

Municipalité de Sainte-Aurélie;

Municipalité de Saint-Zacharie.

#### **12.07 - Plan régional des milieux humides et hydriques**

Fédération de l'UPA, Syndicat des propriétaires forestiers, Association des propriétaires de boisés de la Beauce.

Offre de collaboration des partenaires mentionnés ci-devant.

**2018-03-08**

#### **12.08 - Groupe Espérance et Cancer**

Demande d'aide financière.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins acceptent de verser une somme de mille cinq cents dollars (1 500,00\$) auprès du Groupe Espérance et Cancer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2018-03-09**

#### **12.09 - Bibliothèque et Archives nationales**

Formulaire de demande d'accès - Gestion de l'application de la loi sur les archives (GALA).



Considérant qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (L.R.Q., chap. A-21-1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

Considérant qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4 à 7 de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) son calendrier de conversation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente;

Considérant que la MRC des Etchemins est un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de cette loi;

Considérant que la MRC des Etchemins désire utiliser le système Gestion de l'application de la Loi sur les archives (GALA) pour l'élaboration et la soumission de ses règles de conservation;

Considérant que la MRC des Etchemins n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

IL EST PROPOSÉ PAR LE REPRÉSENTANT DE SAINT-PROSPER,  
MONSIEUR GUYLAIN TURCOTTE,

ET RÉSOLU

QUE les membres de la MRC des Etchemins autorisent M. Martin Roy, directeur général adjoint à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **12.10 - Formulaire de demande de permis / certificat**

Dépôt d'un nouveau formulaire (modèle) de demande de permis/certificat, service d'inspection.

**2018-03-10**

#### **12.11 - Emploi-Québec**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA MAIRESSE MARTINE  
BOULET,

ET RÉSOLU

De procéder au renouvellement de l'offre de service pour la mesure  
« soutien au travail autonome » entente 2018-2019;

QUE le directeur général adjoint de la MRC des Etchemins, Monsieur Martin Roy, soit et est autorisé à signer ladite entente en collaboration avec Emploi-Québec pour et au nom de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **12.12 - Fédération québécoise des municipalités (FQM)**

Congrès de la FQM 2018, réservation Hôtel Intercontinental de Montréal les 19, 20 et 21 septembre 2018 (confirmation des participants).

### **12.13 - La Mutuelle des municipalités du Québec**

Dépôt de document.

Les municipalités membres de la MMQ bénéficient maintenant d'une protection gratuite dans l'exercice de leur pouvoir discrétionnaire.

### **12.14 - Sécurité incendie de la MRC des Etchemins**

Dépôt du compte-rendu du Comité de sécurité incendie du 20 février 2018.

**2018-03-11**

### **12.15 - Sécurité incendie de la MRC des Etchemins**

Adoption du rapport annuel 2017 régional en sécurité incendie de la MRC des Etchemins.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE soit adopté le rapport annuel 2017 et ses annexes en sécurité incendie;

QUE le rapport annuel 2017 et ses annexes soient acheminés au ministère de la Sécurité publique (MSP).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2018-03-12**

### **12.16 - Fondation du Centre-jeunesse Chaudière-Appalaches**

Demande d'appui.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins autorisent le versement d'une somme de cent dollars (100,00\$) à la Fondation du Centre-jeunesse Chaudière-Appalaches.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **12.17 - SIMDUT (Identification des produits dangereux)**

Offre de formation adaptée.

**2018-03-13**

**12.18 - Symposium arts et rives**

Offre de partenariat pour la 6ième édition du Symposium arts et rives de Lac-Étchemin.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE RÉJEAN BÉDARD,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la MRC des Etchemins autorisent le versement d'une somme de cinq cents dollars (500,00\$) pour la 6ième édition du Symposium arts et rives de Lac-Étchemin.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**2018-03-14**

**12.19 - Département des ressources humaines**

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité administratif, dont la rencontre s'est tenue le 7 mars dernier dans la salle du Conseil de la MRC des Etchemins, de procéder à l'abolition d'un poste d'agent rural pour des motifs économiques et budgétaires;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE HECTOR PROVENÇAL,

ET RÉSOLU

QUE le poste d'agente rurale soit et est aboli tel que recommandé par les membres du Comité administratif;

QUE le maire de Saint-Luc, Monsieur Denis Laflamme, s'oppose à l'abolition dudit poste.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**12.20 - Service d'ingénierie civil**

Les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins demandent à la direction générale de monter un dossier complet concernant la possibilité d'embaucher un ingénieur civil à la MRC des Etchemins.

**2018-03-15**

**12.21 - Festival Chasse et Pêche de Saint-Louis-de-Gonzague**

Demande d'appui financier.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE ADÉLARD COUTURE,

ET RÉSOLU

QUE les membres du Conseil de la Municipalité Régionale de Comté des Etchemins autorisent le versement de la somme de deux cents dollars (200,00\$) au Festival Chasse et Pêche de Saint-Louis-de-Gonzague.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2018-03-16

### **13 - ADMINISTRATION**

#### **13.01 - Liste des comptes à payer**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE CHRISTIAN CHABOT,

ET RÉSOLU

QUE les comptes dont copie a été remise aux membres du Conseil et totalisant trois cent treize mille cent quatre-vingt-dix-sept dollars et trente-quatre sous (313 197.34\$) incluant la rémunération du personnel, soient adoptés; le tout tel que joint en annexe au procès-verbal de cette assemblée et versé au registre des délibérations des séances de ce Conseil, avec le certificat de disponibilité de crédits.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **13.02 - État des encaissements et déboursés**

État transmis avec l'avis de convocation.

### **14 - CORRESPONDANCE ET COMMUNICATIONS**

#### **14.01 - Municipalité de Lac-Etchemin**

Acceptation du projet de protocole d'entente de la MRC des Etchemins sur les modalités d'entraide mutuelle entre les municipalités de la MRC des Etchemins lors d'interventions majeures des services de sécurité incendie.

#### **14.02 - Cabinet du premier ministre**

Accusé réception de la résolution 2017-12-10, Forum des communautés forestières.

#### **14.03 - Moulin La Lorraine**

Invitation au lancement officiel de la saison 2018.

#### **14.04 - Denis Beaulieu**

Carte de remerciement de M. Denis Beaulieu, ex-maire de Sainte-Justine pour le témoignage de sympathie lors du décès de son épouse.

#### **14.05 - Ministère de la Sécurité publique**

Réception d'un montant de 2 099,25\$ dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires.

#### **14.06 - Groupe de réflexion et d'action contre la pauvreté des Etchemins (GRAP)**

Correspondance aux élus de la MRC des Etchemins.

#### **14.07 - Présentation et offre de service**

Paulo et Rémy inc.

#### **14.08 - Ministère des Transports**

Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal.

#### **14.09 - Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague**

Copie de résolution # 1803-53, adoption du bilan 2017 du plan de mise en oeuvre en sécurité incendie;  
Copie de résolution # 1803-52, adoption de l'entente en sécurité incendie;  
Copie de résolution # 1803-64, nomination de Catherine Parent-Pelletier, inspectrice en bâtiments et environnement.

#### **14.10 - Cabinet du premier ministre et Union des municipalités du Québec (UMQ)**

Accusé réception de la résolution # 2018-02-18 pour la création des pôles régionaux d'innovation.

#### **14.11 - Ministère de la Sécurité publique**

Remboursement des frais de scolarité pour la formation des pompiers dans le cadre du volet 1 du Programme d'aide financière.

### **15 - SUJETS DIVERS**

### **16 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Quelques citoyens questionnent les membres du Conseil concernant l'abolition d'un poste d'agent rural.

**2018-03-17**

### **17 - CLÔTURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE DENIS BOUTIN,  
ET RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 21h55.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

\_\_\_\_\_  
PRÉFET

\_\_\_\_\_  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER